



**CO.P.R.A. 184**

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Le 10 janvier 2008

## **Lettre ouverte à Monsieur Nicolas SARKOZY Président de la République Française**

Monsieur le Président,

Le 25 octobre 2007 a été, pour les adhérents de très nombreuses associations de défense de l'environnement, petites ou grandes, un jour historique. Enfin, leurs préoccupations étaient cautionnées au plus haut niveau de l'Etat.

Pas un d'entre-nous ne peut contester le bien fondé de vos déclarations. Vous avez notre soutien unanime dans votre croisade pour faire de la France un exemple de développement durable. Aucune personne sensée et soucieuse du devenir de notre planète ne peut s'opposer, raisonnablement, à la pertinence des arguments avancés.

Attention ! Votre message, pourtant simple et limpide, ne semble pas avoir atteint l'oreille de tous les Français.

Nous, associations de défense de l'environnement des Yvelines, devons constater qu'à moins de 20 km de Paris, à Versailles précisément, la parole du Président de la République n'a pas été entendue de tous, et plus particulièrement, du Président du Conseil Général des Yvelines.

En effet, jamais notre département n'a été confronté à un tel appétit de voies routières et autoroutières de la part de ceux qui le dirigent. Le Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Equilibré des Yvelines (SDADEY), approuvé en 2006 par l'assemblée départementale, et son complément le Schéma de Déplacements des Yvelines (SDY), voté en 2007, répertorient tous les projets autoroutiers élaborés depuis bientôt un demi-siècle afin d'en justifier la réalisation dans les 15 ans à venir. Et cela sans tenir compte de ce qui nous est annoncé : changements climatiques, raréfaction des énergies fossiles, augmentation rapide du coût des carburants, nécessité de préserver les terres agricoles, ..... L'aveuglement est tel que le scénario de l'augmentation du prix des carburants et de la raréfaction des énergies fossiles est ouvertement nié.

Monsieur le Président, les paroles que vous avez prononcées le 25 octobre 2007 doivent devenir, il en va de notre avenir, force de loi et s'imposer à tous, même à ceux qui nient la réalité.

Pour argumenter notre analyse, nous joignons un document qui met en parallèle vos propos et notre interprétation de ce qui se prépare dans les Yvelines.

Nous sollicitons un rendez-vous avec vos services afin de faire un point précis de ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus respectueuse et la plus sincère.

Les présidents des Associations :

**COPRA184 - Collectif contre l'A104 (ex-184)**

Président : Jean-Michel BOICHOT

Adresse : COPRA184  
BP 30035 ERAGNY  
95611 CERGY CEDEX

Mel : jean-michel.boichot@laposte.net

**A12 NON MERCI - Collectif pour l'aménagement de la RN10 au lieu du prolongement de l'A12**

Coordinatrice : Catherine REINAUD

Adresse : 12 rue de la Vallée  
Maincourt  
78720 DAMPIERRE

Mel : pro-natura@wanadoo.fr

**SAUVONS LES YVELINES – Association contre la liaison Mantes – St Quentin en Yvelines**

Président : Pierre SOUIN

Adresse : Association Sauvons les Yvelines  
Mairie de Montainville  
78124 MONTAINVILLE

Mel : pierre.souin@club-internet.fr

**UAPNR – Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**

Présidente : Catherine REINAUD

Adresse : Union des Amis du PNR  
BP 59  
78 472 CHEVREUSE CEDEX

Mel : catherine.reinaud@wanadoo.fr

**JADE – Jonction des Associations de Défense de L'Environnement du canton de Montfort l'Amaury et environs**

Président : Thierry LLORCA

Adresse : Association JADE  
Chemin de la Coudraye  
78650 SAULX MARCHAIS

Mel : admin@jade-asso.org



**CO.P.R.A. 184**

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



## LES YVELINES ONT UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT NON DURABLE

Le GRENELLE de l'ENVIRONNEMENT a donné lieu, le 25 Octobre 2007, au discours du Président de la République commençant par :

**« Ma première pensée va à tous ceux qui ont oeuvré pour la réussite de ce Grenelle de l'Environnement qui restera comme un moment important dans la prise de conscience, par notre société, qu'elle ne peut plus vivre dans le gaspillage, qu'elle ne peut plus négliger les conséquences sur l'avenir de sa façon de vivre, de produire, de consommer. »**

Vos prises de position évoquées ci-après interpellent les Yvelinois dotés, depuis 2006, d'un SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Equilibré des Yvelines).

Nous en relevons quelques unes :

1. **« Il faut avoir le courage de dire que la hausse des prix des hydrocarbures sera permanente. Il faut avoir le courage de dire qu'il n'y aura plus de pétrole avant la fin du siècle ».**

Le SDADEY a été établi en excluant le scénario le plus probable, sinon le seul envisageable, qui se profile déjà avec l'augmentation du prix du pétrole :

**« Le scénario de la rupture, crise des transports liée en particulier au coût et la pénurie des carburants, n'est pas retenu. »**

Serons-nous épargnés par cette pénurie et ses conséquences prévisibles qui marginaliseront les plus modestes de ce département, l'un des plus riches de France?

Qui a décidé de ne pas prendre en compte la seule certitude concernant notre devenir ?

2. **« une révolution dans nos façons de penser et de décider » .. « le Grenelle, c'est la réflexion et la décision partagée » ... « c'est un succès que nous devons aux élus qui mesurent l'attente de la population » ... « cette nouvelle politique, c'est une politique de vérité ».**

Ces principes ont-ils été appliqués dans le SDADEY, voté à l'unanimité moins trois abstentions alors que de très nombreux élus représentant la zone rurale n'ont pu participer à son élaboration, que les agriculteurs ont été ignorés, et sans parler de l'absence des associations environnementales dans les débats ?

**3. «Le Grenelle propose une rupture, je la fais mienne. La priorité ne sera plus au rattrapage routier mais au rattrapage des autres modes de transports ».**

Tous les projets d'infrastructures routières dans les Yvelines visent à créer un grand axe de transit routier nord-sud à l'Ouest de Paris entre les autoroutes A10, A11 au sud et A1, A16 au nord.

Ainsi, en se référant aux mêmes principes que ceux retenus pendant le Grenelle, le SDADEY aboutit à des choix diamétralement opposés, archaïques et dangereux, à plus ou moins long terme, comme le dit le Président de la République Nicolas SARKOZY qui relaye les certitudes de la communauté scientifique internationale. En effet, le SDADEY propose, notamment pour les transports individuels et des marchandises, des projets routiers conçus il y a 40 ans dans la foulée des « 30 glorieuses » (coût estimé : 1,1 milliard d'Euros).

Le transport routier n'est-il pas responsable de l'émission de 30% des GES (Gaz à Effet de Serre) et ne participe-t'il pas aux changements climatiques ?

Les Yvelines ne sont-elles pas déjà très concernées par l'ozone?

**4. « Regardons les choses en face : les capacités de notre planète sont déjà très largement exploitées, et pourtant il y a 800 millions de personnes qui meurent de faim. D'ici à 2050, il y aura trois milliards d'êtres humains en plus. Or notre agriculture est au cœur des défis de la planète : le défi alimentaire, le défi environnemental et le défi énergétique ».**

Dans le SDADEY l'agriculture est menacée par des projets de voies « express » ou « autoroutières », voire d'OIN (Opérations d'Intérêt National) dont la pertinence reste à démontrer et le coût environnemental est totalement absent des projets.

De qui et au bénéfice de qui le Conseil Général des Yvelines, soutenu par des représentants de l'Etat, a obtenu le droit d'ignorer ces défis en consommant des milliers d'hectares de terres agricoles parmi les meilleures de France en réalisant :

- ✓ L'OIN Massy – Saclay – Saint-Quentin-en-Yvelines,
- ✓ L'OIN Mantes - Seine Aval,
- ✓ Le prolongement de l'autoroute A12 entre Montigny-le-Bretonneux et Les-Essarts-le-Roi,
- ✓ Le bouclage de l'autoroute A104 – la Francilienne - au nord-ouest de Paris en zone urbanisée,
- ✓ La voie express C13/F13 entre Cergy et la vallée de la Seine,
- ✓ La mise à 2x2 voies, avec emprise pour une 2x3, de la RN10 entre Rambouillet et Ablis,
- ✓ La mise à 2x2 voies de la RN191 entre Ablis et l'autoroute A10 à Allainville,
- ✓ La voie express à 2x2 voies entre l'autoroute A13 et la RN12 dite « Liaison Mantes – Saint-Quentin-en-Yvelines », et, demain, réalisation du tronçon RN12 – RN10, réalisant ainsi le bouclage de la future 4<sup>ème</sup> Roudot ouest de Paris,
- ✓ Le doublement de la RD 30 à Plaisir,
- ✓ La mise à 2x3 voies des RN12 et RN286 entre Plaisir et Saint-Cyr-l'Ecole,

- ✓ Le projet d'autoroute A110 entre Ablis et Tours.

Qui ignore qu'il y a déjà pénurie des produits agricoles de base en France et que, rapidement, le coût des carburants obligera, pour maintenir des prix accessibles à tous, à un retour à une agriculture de proximité ?

**5. « Nous allons constituer plusieurs groupes de travail, notamment pour définir les actions concrètes dans le domaine du logement et du transport »**

En voulant relier l'OIN Mantes - Seine-aval à l'OIN Palaiseau – Saclay – Vélizy – Saint-Quentin-en-Yvelines par une route express à 2x2 voies, ouverte vers 2015/2020, le Conseil Général se prive, contre l'intérêt général, de l'opportunité de moderniser immédiatement la liaison ferroviaire Mantes - Versailles, et ce pour un investissement moindre et durable.

Cet investissement ne serait-il pas préférable à une participation financière des Yvelines pour réaliser un TCSP (transport en commun en site propre) entre Vélizy et Saclay qui aurait pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation cette zone agricole incluse dans l'OIN de Saclay ?

**6. « Il faut réhabiliter le transport fluvial et maritime. La France dispose de formidables atouts : ses accès sur la mer et ses fleuves ».**

Cette volonté ne peut elle pas s'appliquer à l'OIN Mantes – Seine Aval située à moins de 100 km du pôle Rouen –Le Havre, en fort développement, reliés entre eux par la Seine, le rail et l'autoroute ?

**7. « Il est temps de créer la « trame verte » en France, et pourquoi pas en Europe, qui permettra aux espèces de se développer, de migrer et de survivre aux changements climatiques ».**

Et si l'on créait cette « trame verte » autour de Paris, en encourageant l'extension des Parcs Naturels Régionaux et en organisant une véritable protection de la ceinture verte ?

Le SDADEY ne répond pas aux choix « de rupture par rapport à un modèle de croissance condamné ». Déclaration du Vice Président Al GORE et Wangari MAATHAI (Prix Nobel de la Paix 2007) que vous avez reprise voulant faire de notre pays un modèle où « **nous sommes tous comptables de nos actes** ».

Aussi, à travers ces constats et ces questions, les associations environnementales yvelinoises (plus de cent regroupant des élus, des agriculteurs et leurs représentants, des associations et collectifs, des experts et des citoyens à titre individuel) demandent-elles à participer à l'élaboration du « Schéma de Développement Durable des Yvelines », le document actuel du Conseil Général étant en contradiction formelle avec l'esprit, la lettre, les enjeux et les risques mis en lumière par le Grenelle de l'Environnement et votre discours de clôture.

Pour l'instant, nous considérons le SDADEY, principalement pour sa partie « Infrastructures », comme le :

**« Schéma de Développement Accéléré et Destructeur de l'Environnement des Yvelines »**

Donc, le contraire de son Développement Equilibré et surtout Durable !